

**ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS**

Assemblée des délégués de l'ACFCM
du 11 novembre 1979 à Sâles

Présents: Autigny 2, Bulle Ecole secondaire 1, Broc 1, Châtonnaye 2,
Le Crêt 2, Fribourg Concordia excusé, Romont 2, Sâles 2,

Absents: Sivrriez, Echarlens, Fribourg Collège St. Michel

L'assemblée est ouverte, il est 14H20, le Président M. Paul Barbey salue les membres présents et donne la parole au secrétaire pour l'appel et la lecture du procès verbal de la dernière assemblée des délégués qui s'était tenue à Romont le 05.11.1978. L'assemblée l'accepte à l'unanimité.

Le Président nous fait part des lettres qu'il a reçues de la Sté de Broc et Fribourg Concordia, par lesquelles elles s'excusent de pouvoir assister à l'assemblée de ce jour. Le rapport du Président est accueilli par acclamation. Lors de sa dernière assemblée, le comité avait décidé d'envoyer une lettre à plusieurs sociétés susceptibles d'adhérer à notre association, Le Président nous lit les réponses qu'il a reçues à ce jour. La parole est donnée au Président de la commission de musique M. Benoît Schmid, celui-ci nous fait un bref rapport sur le cours de perfectionnement qui s'est déroulé à Drogneville dans les casernes militaires de l'armée. Un grand merci est adressé au membre qui ont bien voulu oeuvrer pour la réussite du cours, les moniteurs, le personnel des cuisines et les auxiliaires. Le rapport est accepté par acclamation.

Notre argentier M. Théo Waeber. à la parole pour le rapport de la caisse:

Recettes: elles se composent de la fête d'Autigny, des cotisations et du bénéfice réalisé lors du cours de perfectionnement

Dépenses: consistent aux frais du comité.

Bénéfices de l'année: Fr.1'175.05.--

Solde de la Caisse: Fr.77.40 / CCP Fr.1'040.15 / BEF Fr.*1'013.90
BPS Fr.*400.--

Total de la fortune de l'association Fr.*2'531.45
=====

La Société vérificatrice des comptes, cette année Sâles, déclare les comptes exactes et remercie le caissier pour la bonne tenue de ceux-ci et prie l'assemblée de les accepter par acclamation, ce qui est fait.

M. Bovet d'Autigny, demande où en est-on avec les cotisations et spécialement la Fanfare du Collège St. Michel ? M. Barbey nous informe que M. Bovet Charles Henri, directeur des cadets du Collège, doit payer de sa poche la cotisation à notre association mais il est clair que le Collège St. Michel a un retard de 5 ans dans les cotisations.

M. Bovet d'Autigny que c'est un scandale, car la Sté du Collège St. Michel est une des seules à recevoir un subside de l'Etat. M. Barbey déclare à l'assemblée que le comité se penchera sur ce problème en écrivant au responsable du Collège après avoir pris contact avec M. Charles Henri Bovet. M. Benoît Schmid nous dit qu'il existe un président des Cadets au Collège St. Michel et que nous devrions envoyer directement à lui les convocations pour les assemblées.

La cotisation est maintenue à Fr.20.-- pour l'année 1979-80.

Cours de perfectionnement

Le Président demande à l'assemblée si elle est favorable à un maintien du cours de perfectionnement. La Section de la Concordia qui s'est excusée aujourd'hui, s'est prononcée en faveur du maintien de ces cours. La parole est ouverte, les délégués à l'unanimité pensent qu'il faut maintenir ce cours à Drognens.

L'intendance de Drognens est disposé à nous mettre à disposition les locaux, mais les salles de théories seront faites dans les dortoirs, faute de place.

Les inscriptions seront envoyées en temps voulu.

Fête cantonale 1980 à Châtonnaye.

Le Président nous dit d'entrée qu'il est déjà prématuré de discuter technique de cette fête.

La parole est donnée à M. Favre de Châtonnaye, il nous apporte les salutations du C O de Châtonnaye et nous prie de bien vouloir excuser le Président d'organisation M. Fragnière étant de service ce jour.

Un programme sommaire nous est dressé ; Vendredi soir loto, Samedi éventuellement le Kiosque à Musique de Roger Vollet, samedi soir concert, Dimanche concours à l'Eglise et cortège.

M. Grandjean du Crêt demande qu'il ne soit joué aucun morceau de musique à la cantine pendant les exécutions à l'Eglise.

Une assemblée extraordinaire sera convoquée pour les Présidents et directeurs de chaque section, par le C O de Châtonnaye en tant voulu.

Admissions et démissions

Le Président regrette sincèrement l'absence de la Section de Vuisternens-dvt-Romont parmi nous, étant donné qu'elle voulait présenter son admission à l'Association.

Démission, Le Président lit la lettre de démission qu'il a reçu de M. André Bussard vice-président de notre association, L'assemblée l'accepte à l'unanimité tout en regrettant voir partir un excellent moniteur de tambours. Le comité a apprécié le dévouement que M. Bussard a fait preuve durant son passage au comité. M. Benoît Schmid le remercie encore pour son aide à chaque concert pour la batterie.

La proposition est faite au Section du Crêt et de Sâles de procurer entre eux un membre au comité pour remplacer M. Bussard démissionnaire. La Section du Crêt nommera un membre au comité cantonal et fera part au Président en ~~XXXX~~ temps voulu.

Propositions du comité et des sections.

Le comité demande à l'assemblée s'il faut maintenir l'assemblée un dimanche après-midi. M. Bovet d'Autigny nous dit que le dimanche est le meilleur jour pour une assemblée et que chaque responsable peut sacrifier un dimanche après-midi, l'assemblée se rallie à l'idée de M. Bovet.

M. Barbey demande à chaque section de l'informer quand elle se déplace à l'étranger ou en Suisse, pour qu'il puisse le relever dans son rapport annuel ou dans ces discours.

M. René Wicht, pour agrémenter cette fin d'après-midi, nous projette le ~~film~~ film tourné lors de la Fête Cantonale d'Autigny.

M. Barbey Président, lève l'assemblée il est 15H45.

Le Président

M. Paul Barbey



Le Secrétaire

M. J.-D. Cornu

